



# Fiche de remboursement

## Finale Nationale DR

Club ou Cie :

Coordonnées du correspondant :

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Place du classement final de la DR Excellence\* : 1<sup>er</sup> – 2<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup>

Conformément au règlement de la Division Régionale Francilienne, le club ou la Compagnie susvisée sollicite le remboursement des frais engagés pour sa participation à la finale nationale des DR à hauteur de 400€ maximum.

Joindre les justificatifs et un RIB à ce formulaire et l'envoyer par voie postale au secrétariat du Comité Régional **avant le 30 Septembre**.

Pour rappel, cette dotation est attribuée par le CRIdF aux 3 premières équipes de DR Excellence pour les catégories à 16 équipes, et aux 2 premières équipes pour les catégories à 8 équipes. Si le nombre d'équipes ayant participé à la DR Excellence est inférieur à 8, seule l'équipe vainqueur peut y prétendre.

\* rayer les mentions inutiles